

Règlement de l'AMPHIB 2010

L'AMPHIB 2010 est organisée par l'Association AVA France mais vous devez être muni d'une assurance valide, pour participer à cette concentration.

Les capitaines sont responsables de leurs passagers et de leurs véhicules à chaque instant. Soyez responsables de votre équipage et connaissez le nombre de personnes à bord pour faire face à une urgence.

Les conducteurs doivent avoir un permis valide, des papiers en règle pour le véhicule amphibie, avec une assurance terre et eau adéquate.

En France, le taux légal est de 0,5 g d'alcool par litre de sang (ou 0,25 mg par litre d'air expiré). Les lois sont strictes sur ce point et elles peuvent vous faire perdre vos permis. **Attention !! Le mieux est de ne pas boire du tout si vous devez conduire et encore moins si vous conduisez.**

Ayez à bord :

- Un gilet de sauvetage par personne
- Un extincteur
- Une trousse de secours
- Une corne de brume
- Une pompe de cale automatique, à main ou supplémentaire
- Un drapeau rouge
- Un crochet de remorquage opérationnel
- Une ancre et une ligne de mouillage
- Une bouée flottante + 15 mètres de fils attachée à l'amphibie
- Un filin de remorquage solide
- Des amarres
- Une réserve de carburant et de fluides moteurs
- Une lampe de détresse
- Des feux de navigation homologués pour tous les véhicules
- Des outils (et pièces de rechange)
- Une roue de secours (en état)

Veillez à l'étanchéité (raisonnable) de votre amphibie !!

Les organisateurs peuvent écarter un véhicule douteux de la manifestation.

En cas de danger, appelez à l'aide avec les signaux sonores ou lumineux et restez près d'un DUKW, lesquels s'aident entre eux si nécessaire.

Respectez les injonctions ou conseils de la police et les conseils des gardiens d'écluses.